

Table des matières

1	Autopartage, parkings relais, covoiturage : trois idées pour limiter les voitures en Île-de-France.....	1
2	JO 2024 : feu vert pour le franchissement Pleyel	3
3	Roland Castro : «Mon rêve : donner envie aux habitants du Grand Paris d'y rester»	4
4	Les premières heures de Geoffroy Roux de Bézieux à la présidence du Medef	6
5	Ruth Elkrief reçoit Geoffroy Roux de Bézieux.....	9
6	Medef : les huit chantiers de Roux de Bézieux.....	9
7	Pour augmenter les salaires, pensez accords de branche plutôt que smic.....	11
8	SNCF : un plan de 150 millions d'euros pour améliorer l'information des clients	12
9	La révolution du paiement instantané débarque en France	13
10	Son plan pour la biodiversité, sa méthode, son avenir... Les mises au point de Hulot ..	17
11	Emploi : la précarité gagne du terrain.....	21
12	Réforme des retraites : les préconisations du Sénat	23
13	Impôts locaux: le grand cirque est de retour.....	24
14	Une guerre commerciale mondiale coûterait 1 125 euros par an à chaque Français.....	26
15	Une Autriche décomplexée prend la tête de l'UE pour six mois.....	27
16	Hassan Rohani en quête de soutien auprès des Européens	29

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 04/07/2018

1 Autopartage, parkings relais, covoiturage : trois idées pour limiter les voitures en Île-de-France



La région Ile-de-France souhaite accorder un label aux entreprises qui font de l'autopartage (ici Zipcar), pour encourager cette pratique et leur permettre de disposer de plus de places de stationnement.

Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports présidée par Valérie Pécresse, va adopter une série de mesures pour réduire le nombre de voitures en région parisienne.

La voiture est toujours indispensable à bon nombre de Franciliens pour se déplacer. Pourtant, il faut en réduire le nombre si l'on veut éviter de noyer la région sous les embouteillages et la pollution. Des solutions existent, sans pour autant bannir définitivement la voiture des routes d'Ile-de-France.

Valérie Pécresse, présidente (LR) de la région et d'Ile-de-France Mobilités, en a présenté quelques-unes ce mardi au conseil régional. IDFM en votera d'autres lors de son conseil d'administration du 11 juillet. Voici les trois principales.

Un label pour l'autopartage. Une voiture partagée, c'est huit ou neuf voitures individuelles de moins en circulation. L'autopartage peut donc représenter une solution efficace, à condition de trouver la bonne formule après le fiasco Autolib'. Valérie Pécresse pense avoir la clé du problème : « nous lancerons un label d'autopartage début 2019 pour les plates-formes qui exercent cette activité (Ubeequo, Communauto, Zipcar, PSA, Renault...) afin de définir des conditions à remplir pour avoir un service homogène et fiable sur l'ensemble du territoire francilien », a-t-elle annoncé ce mardi au conseil régional.

En gros, il s'agit de créer un label qui permette ensuite aux communes, y compris la Ville de Paris, de savoir pour quelles entreprises d'autopartage réserver des places de stationnement. Régulés à l'échelle de la région, ces services pourront être compatibles avec le réseau de transports en commun. Des rencontres ont déjà commencé entre ces entreprises et IDFM. Une consultation sera menée à la rentrée avec les territoires concernés. L'objectif est d'arriver à une conférence finale en décembre et la mise en place du label début 2019.

Des subventions pour le covoiturage. [L'opération « Tous ensemble pour le covoiturage »](#), lancée en octobre dernier, va être prolongée jusqu'à fin octobre 2018. IDFM votera la prolongation de son aide aux start-up qui mettent en relation conducteurs et passagers (Karos, Klaxit, BlaBlaLines, OuiHop, idVroom, A raison de 2 € par trajet, cette aide permet aux passagers de profiter d'un voyage gratuit.

La région croit beaucoup au covoiturage, car, actuellement, on ne compte que 1,1 passager par véhicule. A 1,7 passager en moyenne, on réglerait le problème des bouchons. Sur le dernier trimestre 2017, 77 000 trajets en covoiturage ont pu être effectués, et plus de 14 000 Franciliens ont utilisé ces applications. Un volume « encore limité », reconnaît IDFM, mais « cette pratique de mobilité relativement nouvelle » a besoin de temps pour s'installer. La gratuité du covoiturage sera aussi financée par IDFM les jours de grève et de pics de pollution.

1 000 places de parkings à moitié prix aux portes de Paris. Selon Valérie Pécresse, c'est une mesure obtenue auprès de la Ville de Paris pour compenser la fermeture des voies sur berge : 1 000 places dans des parkings relais aux portes de Paris seront proposées à un tarif avantageux aux détenteurs de passe Navigo. L'idée est d'inciter les automobilistes à laisser leurs voitures pour prendre ensuite les transports en commun dans la capitale. Le tarif proposé sera de 75 € par mois.

Pour cela, il suffira d'être abonné Navigo mensuel ou annuel. Les places de parkings, identifiées par une signalétique particulière, seront disponibles « à l'automne », pour une durée expérimentale de six mois. Les abonnés pourront y laisser leur voiture 7 jours sur 7, sur une plage horaire de 5 h 30 à minuit, à raison d'une entrée et d'une sortie par jour. Les parkings concernés, dans un premier temps, sont les suivants : Porte d'Orléans (40 places), Charléty (60), Bercy (40), Université Paris Diderot (200), Vincennes Marigny Château (50), Porte de Champerret (100), Porte Maillot (100), bibliothèque François-Mitterrand (200), Bagnole (100), Porte de Saint Cloud (100), Porte de Saint-Ouen (50), Foch (150).

Jean-Gabriel Bontinck

2 JO 2024 : feu vert pour le franchissement Pleyel



Le financement des 188 millions d'euros de cet immense pont qui permettra de franchir le réseau ferroviaire Paris Nord à Saint-Denis a été bouclé lundi.

Le franchissement Pleyel à Saint-Denis, dans les cartons depuis douze ans, sera réalisé d'ici 2024. Après des semaines d'incertitude quant au financement, c'est ce qu'ont annoncé lundi soir la préfecture de région Ile-de-France et Plaine Commune dans un communiqué commun.

Le financement a été acté lors d'une ultime réunion lundi après un précédent comité de pilotage le 11 juin qui n'avait pas permis de boucler le tour de table. Le budget final s'élève à 188 millions d'euros. « *Des travaux complémentaires avec la SNCF ont permis de réduire le coût total du projet de quelque 6 millions d'euros* » précise le communiqué.

JO décisifs

L'Etat met sur la table 50 millions d'euros. La Métropole de Grand Paris s'engage pour 5 millions et la SGP met une participation supplémentaire de 3,3 millions d'euros « *au titre de l'intermodalité qu'elle se doit d'assurer entre les gares* » ce qui fait monter sa participation à 47 millions. Les collectivités locales complètent. Plaine Commune met 39 millions sur la table, la Seine-Saint-Denis apporte 4 millions, et la Ville de Saint-Denis 2 millions. La Solideo, chargé de la livraison des équipements des JO, un temps envisagé comme partenaire financier, n'a finalement pas été sollicitée au moment où elle est à la recherche d'économies pour rentrer dans le budget des Jeux.

Les JO de 2024 ont été décisifs pour dénouer les blocages. On est aujourd'hui bien loin du projet initial porté par la Société du Grand Paris, qui finance la gare du Grand Paris Express du hub Pleyel. L'idée était au départ de faire une simple passerelle piétonne utilisable par les voyageurs munis de billets pour relier la gare GPE à la gare du RER D.



On est aujourd'hui bien loin du projet initial porté par la Société du Grand Paris de faire une simple passerelle piétonne utilisable par les voyageurs pour relier la gare Grand Paris Express à la gare du RER D.

Faisceau ferroviaire

Ce pont bâti, conçu par l'architecte Marc Mimram, doit permettre de traverser le faisceau ferroviaire Paris Nord, un des plus denses d'Europe avec 150 trains par jour dans un sens comme dans l'autre. Large de 300 mètres, il coupe la ville de Saint-Denis en deux et sépare les quartiers où entreprises et logement se multiplient.

Le visage de cette zone va totalement muter. Le programme retenu dans le cadre de l'appel à projets « *Inventons la métropole du Grand Paris* » prévoit dans le prolongement du pont des logements, des bureaux, des hôtels et des résidences étudiantes.

Athlètes

Le budget bouclé à ce jour -dont il manque 41 millions d'euros- sera suffisant pour lancer la première et principale phase, indispensable aux JO. Une passerelle dédiée aux circulations douces et à l'interconnexion entre les gares, permettra aux athlètes d'aller du village olympique au Stade de France ou à la piscine olympique. La partie accessible aux véhicules sera réalisée après les Jeux. « *A ce moment là nous nous tournerons vers d'autres partenaires, sans doute dans le cadre du plan Etat-Région* » indique Patrick Braouezec, président de Plaine Commune.

Marion Kindermans

LE PARISIEN – 04/07/2018

3 Roland Castro : «Mon rêve : donner envie aux habitants du Grand Paris d'y rester»



L'architecte Roland Castro a été missionné par le président de la République pour donner du sens au Grand Paris. Il nous livre ses premières pistes et ambitions.

Roland Castro, architecte spécialiste de la banlieue, est chargé depuis la mi-juin par Emmanuel Macron de réfléchir au Grand Paris de demain. Il devra remettre son rapport le 31 juillet 2018 « afin de nourrir la réflexion en cours sur l'évolution institutionnelle du Grand Paris qui sera présentée à l'automne 2018 ».

Pouvez-vous nous en dire plus sur la mission que vous a confiée le président de la République ?

Je suis là pour remettre un rapport. Pour essayer d'y voir plus clair. Dans ma lettre de mission, le président me libère de l'aspect institutionnel et c'est très bien. Je ne travaille pas sur des limites administratives mais sur l'ensemble de l'agglomération urbaine (NDLR : un territoire qui s'étend sur toute « la zone de bâti continu » autour de Paris, englobant notamment Roissy et les ex-villes nouvelles d'Evry, Saint-Quentin, Cergy ou Marne-la-Vallée, soit 815 km² et 6,9 millions d'habitants selon l'Insee). Mon rôle est de tenter de répondre à un certain nombre de questions : C'est quoi une métropole mondiale aujourd'hui et en quoi le Grand Paris peut être un modèle en la matière ?

Nous avons une métropole qui marche mais avec des disparités urbaines et sociales importantes. Une métropole peu homogène, fracturée. La question est comment faire pour réduire ces fractures ? Et comment faire pour que les gens qui travaillent sur le territoire du Grand Paris trouvent aussi du plaisir à

y vivre ? Aujourd'hui 70 % des gens veulent en partir. Le vrai défi est de fabriquer une ville qui ne soit pas un machin. Mon rêve est de donner envie aux habitants d'y rester car ils s'y sentent bien. Le Grand Paris doit aussi être un objet de désir pour les autres... Avec les Jeux olympiques de 2024 comme horizon, on peut en profiter pour montrer l'image d'une métropole dans laquelle, quel que soit son lieu d'habitation, personne ne se sente un citoyen de seconde zone.

Quelles seraient vos solutions pour réduire la fracture sociale ?

Mon idée est de permettre la réalisation de la métropole aux 3 000 villages. Une métropole où les gens se parlent. Aujourd'hui, dans le Grand Paris, trop d'endroits fonctionnent en vase clos, repliés sur eux-mêmes. L'objectif est de changer la donne, développer la mixité sociale volontaire. Arriver à ce que les gens aillent volontairement s'installer dans les quartiers d'habitat social. Et pour cela, il faut multiplier les opérations comme celle de [la Coudraie à Poissy dans les Yvelines](#). J'y ai amené Emmanuel Macron alors qu'il n'était pas encore président (NDLR : en octobre 2016). On a ici un ensemble de logements sociaux rénovés avec tout autour une cité-jardin proposant des logements privés en accession à la propriété.

Quelle est votre méthode de travail ?

Je multiplie les rencontres avec le préfet de région, Michel Cadot, et les acteurs du Grand Paris, élus, institutionnels, entreprises... Nous travaillons sur un socle de réflexion à partir de cinq thèmes : l'eau, le relief, les jardins, les belvédères, les grands ensembles. Puis nous définissons des grappes de communes sur les thèmes ad hoc, avec des intérêts communs. Par exemple, les communes autour de Roissy, celles de Seine Amont, les villes autour du parc de La Courneuve, ou encore les villes autour de l'A86.

En matière de transports, en dehors du Grand Paris Express, quelles sont les mesures que vous préconisez ?

Pour moi, il faudra faire disparaître le périphérique parisien. Et transformer l'A86, lieu de centralité intérieure, en l'adaptant aux véhicules électriques et aux véhicules autonomes, en créant des contre-allées, des carrefours, une vie autour. Aujourd'hui plein de villes s'en protègent ou lui tournent le dos. Ce n'est pas la bonne solution. Il faut s'en servir, l'intégrer. Il faut aussi s'occuper de la A104, la boucler à l'Ouest.

Dans le même esprit, on a trop délaissé ces friches poétiques que représentent les fleuves et leurs abords. Au début du XX^e siècle, les bateaux étaient nombreux à naviguer sur la Seine dans Paris. Cette culture s'est perdue. Pour une fois, on peut prendre exemple sur le Grand Londres qui a réinvesti son fleuve.

Il faut également développer le tram. Des gens le prennent pour le plaisir. Enfin, je crois beaucoup au téléphérique. Entre Clichy-Montfermeil-Romainville et la porte des Lilas par exemple, il permettrait à ce secteur de sortir de l'enclavement et de ne plus avoir à attendre le métro.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets sur lesquels vous travaillez ?

Cinq hauts lieux ont été définis, des lieux qu'il faut reconquérir. Tout d'abord, le port de Gennevilliers et Argenteuil qui forment une polarité importante. Ce port pourrait s'ouvrir, devenir un espace culturel, un lieu partagé. Ensuite, Le Bourget et l'avenue qui passe devant le musée de l'air. Cette avenue toute droite qui va vers Paris pourrait devenir les nouveaux Champs-Élysées, un axe majeur au nord de Paris. Et puis il y a le Min (NDLR : Marché d'intérêt national) de Rungis qui doit lui aussi s'ouvrir sur l'extérieur et devenir habitable, et enfin le parc de La Courneuve et le canal de l'Ourcq.

Mais il ne faut pas se contenter de quelques décisions spectaculaires. Partout les villages doivent apparaître, y compris à la Défense qui ne vit pas assez. Les gens y travaillent puis quittent le quartier. Ils courent. Vous avez déjà vu un couple d'amoureux se promenant sur le parvis ? Il faut renforcer la vie amoureuse de la Défense (*Rire*).

Même chose sur le plateau de Saclay. Il faut qu'on puisse en faire un vrai quartier latin. On veut y mettre toute l'intelligence du monde. Il faut aussi des bistrots pour échanger. Le café est un des lieux centraux de la pensée française. On devra aussi y trouver des lieux qui vivent la nuit, qu'on puisse y habiter, s'y amuser, s'y perdre même... C'est ça le vrai Grand Paris. Et pas seulement quelques institutions ou entreprises qui partagent leur cantine...

Et puis l'Etat peut implanter des ministères en banlieue dans un plan coordonné, des ministères régaliens près de Roissy ou d'Orly par exemple.

Par ailleurs, je propose de rebaptiser le Grand Paris en l'appelant « Paris en grand ». Une métropole où le nom de chaque ville serait associé à Paris, comme Paris-Orly ou Paris Sèvres. Ce qui impliquerait également que les arrondissements devraient perdre leur chiffre pour prendre un nom comme Paris Montmartre par exemple.

Et les espaces verts dans tout ça ?

Nous devons arrêter l'étalement urbain et préserver les zones vertes existantes, il faut construire la ville sur elle-même, la surélever. Et bien faire comprendre que densifier ne veut pas dire supprimer la verdure. Ca n'est qu'une question de mise en scène urbaine. Le végétal peut et doit y avoir toute sa place. Le Grand Paris dont je rêve est intense et agreste, intense et végétal. Si on travaille sérieusement la question des jardins et des plantations, avec le développement de l'agriculture urbaine, des jardins partagés ou des jardins suspendus, on pourra vraiment parler d'oasis métropolitaine.

Que répondez-vous à ceux qui disent que vous n'êtes pas la bonne personne pour réfléchir au Grand Paris du futur ?

Mon premier dessin du Grand Paris, je l'ai fait le 28 juillet 1983. Il montre déjà le canal de l'Ourcq ou le parc de La Courneuve. J'ai eu raison trop tôt, puis assez tôt et de plus en plus tôt. Mais la meilleure preuve que mon travail a payé c'est que dans tous les quartiers que j'ai participé à transformer depuis 2005 il n'y a pas eu d'émeutes.

Ne craignez-vous pas que votre rapport finisse, comme celui de Jean-Louis Borloo, aux oubliettes ?

Je ne crains rien. Je ne représente personne et surtout pas un lobby. Je suis complètement libre. Je propose et on verra ensuite. Je trouve très bien que le président prenne son temps sur ce sujet. J'attends que les décisions administratives soient les moins mauvaises possibles. Mais beaucoup de choses ne dépendent pas des limites administratives. J'espère que ce qui sortira de cette réflexion soit au service du droit à l'urbanité pour tous.

Propos recueillis par Frédéric Choulet

::: MEDEF

L'OPINION – 04/07/2018

4 Les premières heures de Geoffroy Roux de Bézieux à la présidence du

Medef



Pierre Gattaz transmet le flambeau à Geoffroy Roux de Bézieux, élu à la tête du Medef, mardi.

Le successeur de Pierre Gattaz a livré à *l'Opinion* ses premières impressions en arrivant à la tête de l'organisation patronale, mardi

Geoffroy Roux de Bézieux a été élu président du Medef mardi, pour cinq ans, avec 55,8 % des voix de l'assemblée générale qui représente les fédérations professionnelles et les territoires. Il devance largement son concurrent Alexandre Saubot, candidat du patronat de la métallurgie, l'UIMM.

Il connaît déjà la maison, le 55 avenue Bosquet à Paris. Et depuis longtemps. [Geoffroy Roux de Bézieux](#) était le vice-président de [Pierre Gattaz](#) pendant cinq ans mais il était aussi dans l'organisation lorsque Laurence Parisot la dirigeait. Il n'empêche, c'est avec une pointe d'émotion que l'entrepreneur de 56 ans entre dans le grand bureau présidentiel du 7^e étage, avec une vue magnifique sur la Tour Eiffel.

Il se dit soulagé que la campagne soit terminée – un exercice qui a fait perdre des kilos à ce grand sportif et lui a fait rater quelques matches de coupe du monde de foot. Si, jusqu'au bout, ce compétiteur aux allures de Belmondo a cru en son avance, il reconnaît volontiers qu'il n'imaginait pas que le différentiel de voix avec [Alexandre Saubot](#), son concurrent – plus de dix points d'écart – serait aussi important.

Pierre Gattaz, le sortant, l'accueille avec enthousiasme. On ne saura pas les conseils prodigués au nouveau venu, les deux hommes s'entretiennent loin des regards. Pierre Gattaz, qui n'a pas voulu se prononcer officiellement pour un candidat, semble toutefois ravi de passer le témoin à cet entrepreneur qui a créé plusieurs sociétés, notamment dans la téléphonie. En tant que prochain président de Business Europe, le patronat européen, Pierre Gattaz se réjouit de savoir que son successeur entend donner une connotation plus européenne au Medef. « On doit monter des coopérations, des cercles concentriques avec les patronats allemand mais aussi italien... » assure le gagnant.

Réinventer, féminiser, remercier. Seul aux manettes, dans ce bureau présidentiel. « Quels sont les enseignements de cette campagne ? » lui demande-t-on. Deux choses, répond-il sans hésiter : « D'abord, une vraie volonté de transformation et de changement [car nous sommes à un moment où il faut réinventer le Medef](#) pour le mettre en phase avec ce monde qui change. Et aussi, la nécessité de mieux associer les territoires. » Pour cette seconde priorité, il compte sur [Patrick Martin, patron du Medef Auvergne-Rhône-Alpes](#), candidat qui l'a rallié après le vote consultatif du conseil exécutif le 11 juin, et qu'il nomme vice-président délégué et trésorier du Medef.

Lundi prochain, devant un nouveau conseil exécutif, Geoffroy Roux de Bézieux fera des propositions à ses pairs « pour transformer le mouvement en interne ». Exit la centaine de commissions et de groupes de travail actuels, le nouveau président n'en conservera au maximum qu'une quinzaine.

Il promet aussi de féminiser les instances. Le choix des dix personnalités qualifiées dans la foulée de l'élection de ce mardi dénote de cette volonté. La moitié des sièges a été donnée à des entrepreneuses, comme Dominique Carlac'h, seule femme dans la course, qui l'avait rallié, ou encore Marie-Christine Oghly, présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprise...

Cette liste témoigne aussi de remerciements à des soutiens de poids : Christian Nibourel, le président du Groupement des professions de services, ou encore [Claude Tendil](#), aujourd'hui patron du pôle social du Medef, président du conseil d'administration de Generali IARD et membre éminent d'une fédération – l'assurance – qui l'a choisi. Plus étonnant, Max Roche, DGA d'Eiffage, entreprise adhérente à la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) dont la consigne de vote était pourtant pro-Saubot, mais qu'un certain nombre d'adhérents n'a probablement pas suivie...

Conscient des fractures à l'issue de la campagne, Geoffroy Roux de Bezieux n'en est pas moins confiant sur sa capacité à rassembler. En signe d'apaisement, il a d'ailleurs proposé à Alexandre Saubot un poste d'« invité permanent » au conseil exécutif. Vantant son expertise, il lui a notamment suggéré, à la tribune, de s'occuper plus spécifiquement des contrats courts, que le gouvernement envisage de taxer davantage en cas de recours trop fréquent... Pas sûr que ce dossier explosif ne soit pas un cadeau empoisonné !

Rendez-vous syndicaux. Alors qu'il détaille ses premières mesures, son portable ne cesse de vibrer. Devant le flot des félicitations, le patron du groupe Notus n'a pas eu le temps encore d'écouter tous ses messages ni de lire tous ses SMS. [Mais déjà Muriel Pénicaud, la ministre du Travail](#), lui propose un rendez-vous. En visite à Lyon, le ministre de l'Economie et des Finances le félicite également par médias interposés. « Je veux lui dire que nous avons maintenant du pain sur la planche », ajoute [Bruno Le Maire](#), faisant allusion à son projet de loi Pacte sur la croissance des entreprises.

L'agenda des premiers jours promet d'être bien rempli. Cela tombe bien, « GRB » n'a pas prévu de vacances tout de suite. Outre les politiques, il tient à rencontrer les représentants syndicaux, « pour évoquer la construction d'un agenda social ET économique », insiste-t-il. Il les connaît pour la plupart depuis longtemps, lorsqu'il était président de l'Unédic, et est persuadé que de nombreux sujets peuvent être traités ensemble. Un exemple : « Avec la question de la numérisation de l'économie, la paupérisation des emplois est un sujet capital ».

Plus tôt, lors de son discours à la Mutualité, il a d'ailleurs souligné que si de « nombreux observateurs se réjouissaient d'une prétendue fin des corps intermédiaires, l'Etat n'a pas le monopole de l'intérêt général ». Interrogé sur le paritarisme, il répète qu'il refusera « les négociations alibi où l'ombre tutélaire de l'Etat plane au-dessus des partenaires sociaux ». D'emblée, il reconnaît ne pas être « un grand fan » des sommets sociaux.

Alors qu'il a rongé son frein pendant cinq ans, l'homme a hâte d'entrer dans l'action. « D'être dans le faire ». Il endosse sans mal les habits de président.

Geoffroy Roux de Bézieux président du Medef: les leçons de sa victoire sur Alexandre Saubot // <https://www.lopinion.fr/edition/economie/geoffroy-roux-bezieux-president-medef-lecons-victoire-alexandre-saubot-155561>

[Fanny Guinochet](#)

BFM TV – 03/07/2018

5 Ruth Elkrief reçoit Geoffroy Roux de Bézieux



Après quatre mois de campagne serrée, on connaît enfin le visage du nouveau patron des patrons. À 56 ans et après trois tentatives, Geoffroy Roux de Bézieux a remporté le scrutin ce mardi avec 55,8% des voix face à Alexandre Saubot, et devient le dixième président du Medef. Il succède donc à Pierre Gattaz. Le nouveau président du mouvement est d'ailleurs venu sur notre plateau, pour parler de son agenda pour les cinq années à venir. Alors, comment va-t-il réinventer le Medef ? - 19h Ruth Elkrief, du mardi 3 juillet 2018, sur BFMTV.

REPLAY : <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/ruth-elkrief-recoit-geoffroy-roux-de-bezieux-1087094.html>

LES ECHOS – 04/07/2018

6 Medef : les huit chantiers de Roux de Bézieux



Après cette campagne, il ne sera pas facile pour le nouveau président, malgré l'unité affichée ici, de faire jouer collectif tous les anciens candidats à la présidence du Medef et surtout les patrons de fédérations professionnelles qui ont soutenu les uns ou les autres.

Geoffroy Roux de Bézieux prend les rênes d'un mouvement affaibli et qui a perdu en influence. Pour se remettre à niveau, les défis sont nombreux et lourds.

« Transformer le Medef, pour aider à transformer le pays ». Le programme de Geoffroy Roux de Bézieux, le [nouveau président du Medef](#), est ambitieux. Et la transformation de l'organisation patronale n'est pas moins compliquée que celle du pays, si l'on en juge par le nombre de chantiers qu'il va devoir mener pendant les cinq prochaines années de son mandat.

Réunifier le Medef

« La campagne a été digne et de qualité ». Cette phrase a été tellement répétée par les deux candidats et par Pierre Gattaz lui-même qu'elle en devient suspecte. En réalité, elle va laisser des traces. Et même si Alexandre Saubot a accepté - à la demande de Geoffroy Roux de Bézieux - d'être invité permanent au conseil exécutif, il ne sera pas facile de faire jouer collectif tous [les patrons de fédérations](#)

[professionnelles](#) qui ont soutenu l'un ou l'autre des deux candidats. « *Nous n'avons plus de temps à perdre en vaines querelles* », a jugé Geoffroy Roux de Bézieux à l'issue du vote, preuve que les divisions existent bel et bien au sein du mouvement.

Redorer l'image au patronat

Les sondages en attestent : les Français aiment leur entreprise, mais ils n'aiment pas le Medef. Et cela n'a fait qu'empirer depuis quelques années. Geoffroy Roux de Bézieux aura la tâche plus facile que son concurrent déchu sur ce point car il est plus connu, plus à l'aise dans les médias et depuis plus longtemps dans le circuit du monde patronal. Cela dit, il est aussi capable de prendre des positions très tranchées, parfois brutales, qui peuvent surprendre ses interlocuteurs et, par ricochet, l'opinion publique.

Doper les adhésions

Le Medef compte aujourd'hui 123.000 entreprises adhérentes. Un chiffre honorable, mais loin des estimations que pouvait donner l'organisation avant la réforme de la représentativité patronale. Pour gonfler ce chiffre - certains, parmi ses soutiens, proposent de le doubler en cinq ans -, le nouveau président va devoir muscler sa politique d'adhésion, notamment en développant de nouveaux services : assistance juridique, accords d'entreprise clés en main, aide pour décrypter le maquis des obligations réglementaires... Ces services sont toutefois aussi proposés par certaines fédérations professionnelles.

Renouveler la gouvernance

Le premier changement de statut a déjà été annoncé : Geoffroy Roux de Bézieux va créer un poste de vice-président délégué pour [Patrick Martin](#), l'actuel président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, le nouveau président a aussi envoyé un signal fort, ce mardi, en nommant 50 % de femmes parmi les personnalités qualifiées qui vont siéger au conseil exécutif, notamment Dominique Carlac'h, un temps candidate à la présidence du Medef. Mais le plus difficile sera de mettre de l'ordre dans la centaine de commissions que compte le Medef et dont les travaux passent généralement totalement inaperçus. Pour revenir dans le débat d'idées, Geoffroy Roux de Bézieux devra mieux calibrer les groupes de travail et peut-être ouvrir le Medef à des experts extérieurs.

Toilettier les mandats

Le Medef compterait près de 30.000 mandataires dans les différentes instances paritaires, qui vont de l'Assurance-maladie à la branche famille en passant par l'Assurance chômage, les retraites complémentaires, les juridictions paritaires ou encore la formation professionnelle. Dans ce maquis, une grande partie des mandataires n'ont pas de réel pouvoir de décision. Or, Geoffroy Roux de Bézieux a prévenu : « *On ne restera que là où nous avons une autonomie de décision* ». Les coupes s'annoncent donc sévères.

Mettre en oeuvre les réformes sociales

Après le vote des ordonnances travail et celui, encore en cours, de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, l'heure de la mise en oeuvre a sonné. Cette fois, le gouvernement va avoir besoin des entreprises et de leurs représentants pour donner corps aux dispositions qu'il a conçues. Alexandre Saubot, qui a participé aux concertations avec le gouvernement sur ces différents sujets, aurait été le candidat idéal pour conduire cette partie de la feuille de route. Avec Geoffroy Roux de Bézieux, ce sera différent. Le nouveau président n'a pas le dialogue social chevillé au corps. Mais il a bien compris que la qualité de [sa relation avec l'exécutif](#) dépend aussi de sa capacité à mobiliser ses adhérents sur les sujets clefs tels que l'embauche d'apprentis, la formation des salariés et l'instauration d'un dialogue constructif avec les syndicats dans les entreprises.

Renouer le fil avec les syndicats

Ce n'est pas la partie la plus facile pour Geoffroy Roux de Bézieux, qui n'est pas l'interlocuteur habituel des représentants syndicaux. S'il est ouvert à la discussion, les grandes conférences sociales ne sont

pas sa tasse de thé - « *je ne suis pas fan* », a-t-il encore avoué lors de sa première conférence de presse comme président du Medef. Lui voit plutôt ses relations avec les syndicats en [mode « boot camp »](#), comme il aime à le dire. Reste à savoir si les centrales syndicales seront partantes.

Trouver sa place à Bruxelles

Le lobbying du Medef à Bruxelles est quasi inexistant. Et pour cause, l'équipe chargée de ces sujets sur place se compte sur les doigts d'une main. Or Geoffroy Roux de Bézieux a fait de l'Europe une de ses priorités, notamment sur le volet fiscal et sur la défense d'une concurrence loyale avec les GAFAs.

Geoffroy Roux de Bézieux, un start-up patron à la tête du Medef //

<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/success-stories/0301918348338-geoffroy-roux-de-bezieux-un-start-up-patron-a-la-tete-du-medef-322067.php>

Medef : pourquoi un tel écart de voix entre les deux candidats ? //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301916832249-medef-pourquoi-un-tel-ecart-de-voix-entre-les-deux-candidats-2189354.php>

Lettre ouverte au nouveau président du Medef – par [Pierre Goguet](#), Président de CCI France //

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301917463066-lettre-au-nouveau-president-du-medef-2189366.php>

Marie Bellan

∴ ÉCONOMIE

L'OPINION – 04/07/2018

7 Pour augmenter les salaires, pensez accords de branche plutôt que smic



L'Insee pointe les effets positifs des branches professionnelles sur la dynamique salariale

Une étude publiée mardi par l'Insee montre que les minima conventionnels définis par des accords salariaux de branches impactent plus les évolutions de salaires que le smic.

A peine élu nouveau président du [Medef](#), Geoffroy Roux de Bézieux reçoit des arguments frais pour défendre l'importance des branches professionnelles. Une étude publiée mardi par l'Insee répond en effet à une question jusqu'ici ouverte : qu'est-ce qui joue le plus sur l'évolution des salaires individuels, les revalorisations sectorielles ou nationales ? Réponse, les premières. Les minima conventionnels définis par des accords salariaux de branches impactent plus les évolutions de salaires que le smic, montre l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Ainsi, à l'horizon de quelques trimestres, et toutes choses égales par ailleurs, une hausse de 1 % du smic augmente les salaires de base de 0,08 % en moyenne, tandis qu'une hausse de 1 % des minima conventionnels fait grimper les salaires de base de 0,14 % en moyenne. Pour comparaison, le facteur qui joue le plus sur les salaires est l'inflation : lorsque les prix augmentent de 1 %, les salaires de base

prennent 0,24 %. De manière plus précise, les accords de branche augmentent la probabilité de déclenchement d'une revalorisation pour un salarié donné. Ainsi, dans les entreprises de 10 salariés ou plus, un surcroît de 1 % des minima conventionnels augmente la probabilité de revalorisation de 2,1 points le trimestre en cours. Le smic, dans une moindre mesure, va plutôt jouer sur l'ampleur des hausses de salaires.

Smic normatif. Ce constat donne des arguments à ceux qui critiquent l'importance donnée au smic et qui vantent plutôt l'échelle sectorielle. « La négociation collective est appauvrie par le rôle normatif d'un smic élevé sur la dynamique des salaires », [déclarait en décembre dernier à l'Opinion Gilbert Cette](#), professeur d'économie à l'Université d'Aix-Marseille et auteur d'un rapport sur le sujet remis au gouvernement. « Le smic doit, comme les salaires minimums d'autres pays, laisser un espace suffisant à la négociation collective, de branche en particulier ».

Si [le gouvernement a écarté une réforme du smic en début d'année](#), le sujet continue de diviser. Fin juin, les Républicains se sont querellés suite à la proposition du vice-président LR Guillaume Peltier et de la présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse [d'augmenter le smic](#) de 20 % afin de permettre aux Français de « mieux gagner leur vie ».

Parallèlement, les branches professionnelles sont appelées à gagner en importance. Pour augmenter leur capacité à négocier, une restructuration a été entamée qui doit les faire passer de 687 (hors secteur agricole) en octobre 2015 à 200 à l'été 2019. Leurs pouvoirs ont été étendus puisque certaines dispositions de branches primeront par rapport au Code du travail. Enfin, leur champ de négociation doit s'élargir à l'emploi, aux compétences et à la formation.

Toute la chaîne de salaires. Une autre découverte de l'Insee donne de l'importance aux accords salariaux de branche. Tandis que le smic concentre ses effets sur les salaires les moins élevés, les effets des minima conventionnels sont plus homogènes le long de la distribution des salaires, et se transmettent même aux salaires les plus élevés. Pour montrer cela, l'Insee a isolé les deux facteurs. Toutefois, vu que dans les faits, une hausse du Smic entraîne une hausse des minima conventionnels (d'autres études l'ont montré), on peut en conclure qu'indirectement, la hausse du smic joue sur toute la chaîne des salaires. Bon à savoir [dans les réflexions sur la compétitivité](#), puisque le coût du travail en France reste supérieur à celui de nos voisins européens, notamment en ce qui concerne le travail qualifié.

[Jade Grandin de l'Eprevier](#)

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 04/07/2018

8 SNCF : un plan de 150 millions d'euros pour améliorer l'information des clients



L'objectif de la SNCF est d'offrir aux voyageurs des informations personnalisées.

De nouveaux panneaux dans les gares, des applications où les voyageurs pourront signaler en direct les retards... La SNCF veut mettre l'accent sur la communication auprès de ses clients.

Les usagers de la SNCF critiquent régulièrement l'insuffisance ou l'absence d'information de la part de la compagnie, surtout [pendant les grèves](#). Pour y mettre fin, l'entreprise ferroviaire va investir 150 millions d'euros sur trois ans afin d'[améliorer sa communication](#) auprès de sa clientèle.

« Le défi est de mettre à disposition de chacun des 5 millions de voyageurs quotidiens une information fiable, réactive, cohérente et personnalisée, tout particulièrement en situation perturbée », explique la SNCF.

L'idée est d'apporter, chaque jour, une information personnalisée en temps réel à quelque 5 millions de voyageurs. Pour ce faire, l'entreprise a défini plusieurs indicateurs afin de mesurer de qualité des informations (fiabilité, réactivité, proactivité et cohérence) et la satisfaction des voyageurs.

Pour mettre en œuvre cet objectif, la SNCF a constitué une cellule qui va superviser en permanence les informations qu'elle diffusera. Dans le même temps, les centres opérationnels des TGV, des Intercités ou des Ouigo seront regroupés dans une sorte de tour de contrôle pour l'ensemble du système ferroviaire en 2020.

De nouveaux panneaux dans les gares

Plusieurs initiatives vont être mises en œuvre en direction des voyageurs. Depuis le mois d'avril, déjà, la SNCF a intégré dans son application une fonctionnalité de type « Waze » qui signale aux autres voyageurs les retards ou l'affluence à bord des trains.

Dès le 13 juillet, la voix de la SNCF pour les annonces, Simone Hérault, se fera entendre sur les réseaux sociaux via un avatar 3D. Cet avatar va servir à recenser tous les dysfonctionnements signalés par les voyageurs. Par ailleurs, la SNCF va tester en juillet sur le trajet Paris Lyon un envoi automatique par SMS en temps réel aux clients des TGV et des Intercités sur les retards et la suppression des trains.

Dans [les gares](#), elle va investir 30 millions d'euros sur 2 ans pour moderniser et uniformiser les écrans d'affichage en gare. Les vieux écrans à diodes vont être remplacés par d'autres plus lisibles. Ce déploiement devrait se faire jusqu'à mars 2019.

LA TRIBUNE – 04/07/2018

9 La révolution du paiement instantané débarque en France



Le paiement instantané est un virement bancaire en moins de 10 secondes qui peut s'effectuer entre particuliers par smartphone, mais aussi pour régler un professionnel (artisan à domicile), pour des achats en magasins ou sur Internet et entre deux entreprises (jusqu'à 15.000 euros).

Le groupe BPCE (Banques Populaires Caisses d'Epargne et Natixis) est le premier à lancer le virement temps réel entre juillet et septembre. Cette nouvelle méthode de paiement sera généralisée dans toute l'Europe en novembre. Explications.

Plus besoin de connaître l'Iban, le numéro de compte bancaire, d'un ami, d'un parent d'élève, d'un brocanteur, d'un artisan, pour lui régler une somme (partager une addition, payer un cadeau de groupe, un bien d'occasion, une prestation à domicile) : il suffira bientôt du numéro de téléphone mobile pour effectuer un virement immédiat, en temps réel. Dans toute la France et dans l'Europe. De quoi remplacer le chèque ou le cash, voire parfois la carte bancaire. C'est la révolution du paiement instantané ([Instant Payment](#)), initiée par la Banque centrale européenne (BCE), dans le prolongement de l'Espace unique de paiement en euros (SEPA).

« Le paiement instantané est tout simplement un virement bancaire en temps réel, en moins de 10 secondes. Cette nouvelle méthode de paiement est potentiellement extrêmement structurante pour les consommateurs, les commerçants, les entreprises, les administrations » a fait valoir Pierre-Antoine Vacheron, le responsable des paiements chez Natixis, mardi, lors d'une présentation à la presse.

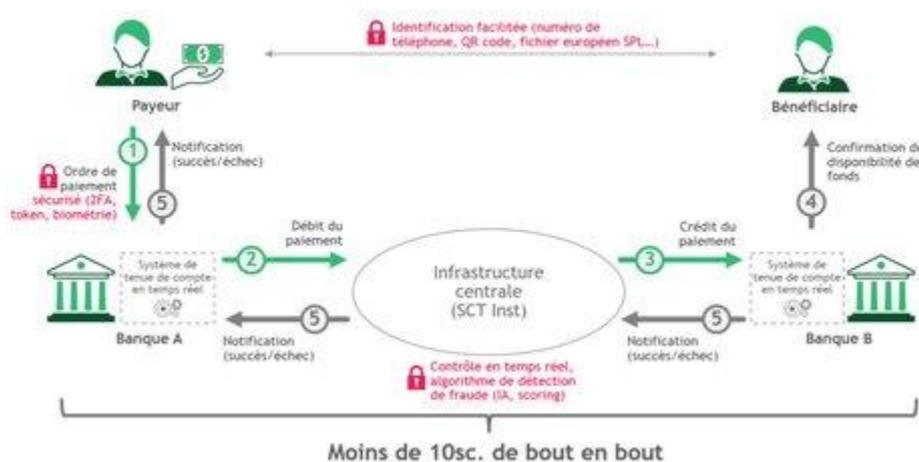
Le groupe BPCE (Banques Populaires Caisses d'Epargne), maison-mère de Natixis, affirme être « le premier groupe bancaire en France à proposer l'Instant Payment à ses clients. » Concrètement, ce mode de paiement immédiat et irrévocable est dans un premier temps proposé uniquement par sa filiale Natixis Assurances pour « un service inédit et exclusif d'indemnisation instantanée des sinistres des assurés », le jour-même, dès validation, contre un délai de 3 jours en moyenne.

Il sera ensuite proposé aux 15 millions de clients des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires à partir de septembre, uniquement entre clients du groupe BPCE, et progressivement avec les autres banques françaises. Courant juillet, seul Crédit Mutuel **Arkéa** sera lui aussi connecté au système de paiement interbancaire dédié à l'Instant Payment. La plupart des autres banques, comme BNP Paribas et Crédit Agricole, seront prêtes en **novembre**. C'est là que devrait commencer à décoller le service.

Comment ça marche ?

C'est un virement **en euros** que l'on initie depuis le site de sa banque ou son application mobile bancaire en choisissant le mode instantané. Il suffit de rentrer l'Iban (International Bank Account Number, successeur du RIB) du bénéficiaire ou, moins fastidieux, son numéro de téléphone mobile (converti en Iban par la banque), voire de scanner un QR code pour envoyer l'argent. Le compte est crédité en **moins de 10 secondes** et la **confirmation** du paiement est envoyée par SMS sous 20 secondes. Le virement est **irrévocable**. Le service est utilisable **24h/24, 365 jours par an**. Un plafond de **15.000 euros** a été décidé au niveau européen (les Pays-Bas l'ont supprimé).

Le paiement instantané peut se faire entre particuliers ("peer-to-peer" ou "consumer to consumer"), entre entreprises (BtoB), pour payer un artisan ou un commerçant, voire une administration, un service public. Des contrôles en temps réel sont effectués pour détecter une éventuelle fraude (authentification par biométrie ou code spécifique).



[Schéma d'une transaction instantanée : en vert flux monétaire, en gris flux d'information. Crédit : BPCE Natixis]

Les banques françaises vont utiliser comme infrastructure centrale la plateforme de compensation des paiements de détail de l'Hexagone, celle de la société Stet (contrôlée par les six principales banques françaises), mise à jour pour le temps réel, selon les standards définis par le [Conseil européen des paiements](#) (EPC). Cette association de banques européennes et fournisseurs de services de paiement était prête dès novembre 2017 pour le temps réel, avec son infrastructure SEPA Instant Credit Transfer (SCT Inst), opérationnelle. Des banques de huit pays (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Pays-Bas, Lituanie, Lettonie, aucune de France) étaient connectées le jour J. Le [cap du million de transactions](#) sur cette plateforme a été franchi mi-avril, en six mois.

Le service fonctionnera en novembre prochain au sein des **34 pays de la zone SEPA** (Union européenne + Suisse, Monaco, Liechtenstein, Norvège, Islande, Saint-Marin), [grâce à l'infrastructure de règlement en temps réel de la BCE](#) (appelée Target2), déjà utilisée par les banques centrales et commerciales pour les paiements de montants élevés, et étendue à tous les montants.

Les banques ne sont pas obligées de fournir ce service mais elles y sont fortement encouragées par la BCE, libre à elles de le facturer ou non. La [BCE a constitué une sorte de Bottin européen](#), un référentiel alimenté par les banques locales pour relier numéro de téléphone et compte bancaire.

Est-ce nouveau ?

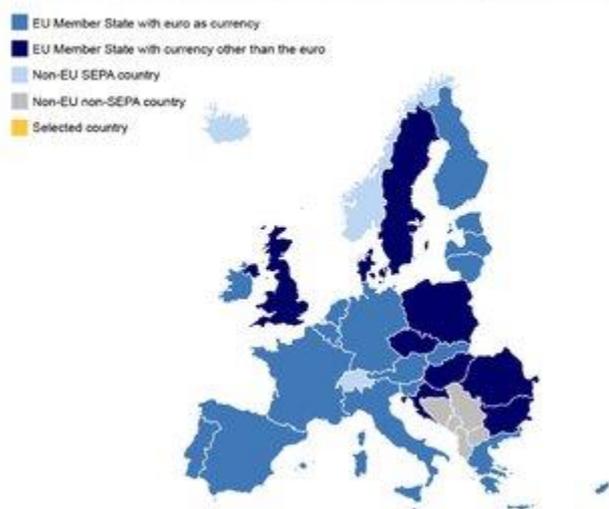
Pas totalement. Le virement SEPA fonctionne bien mais il prend généralement un jour ouvrable. Le paiement instantané a déjà été lancé dans certains pays, notamment au Royaume-Uni depuis 2008, au Danemark, en Pologne ou [en Suède en 2012, avec l'application interbancaire Swish](#), utilisée par plus de 60% des habitants. Mais ces services sont nationaux : un touriste étranger en visite à Stockholm ne peut utiliser Swish (à moins d'avoir un compte dans une banque suédoise).

Quant au paiement mobile entre amis, il existe déjà, avec des applications comme Lydia (un million d'utilisateurs en France), Pumpkin, mais aussi Paypal. *« C'est une réponse aux services tels que Lydia » a reconnu Pierre-Antoine Vacheron. « Mais il y a beaucoup d'autres usages : dépanner son enfant en voyage, acheter un canapé d'occasion, payer son plombier, etc. »*

[BNP Paribas a lancé en avril](#) le virement entre particuliers par SMS, en s'appuyant sur la solution Paylib, créée par les plus grandes banques françaises. Une fonctionnalité gratuite, comme chez Lydia et Paypal. **BPCE envisage de faire payer ce service.** *« En Espagne, cela coûte 1 euro »* argue-t-on chez Natixis. Un choix qui risque de freiner le décollage du service.

La nouveauté tient surtout dans la possibilité de le faire dans tous cas de figure, notamment entre entreprises, et dans toute l'Europe (toute la zone SEPA), ce qui donnera une vraie réalité au marché unique des paiements. Un virement urgent en zone SEPA peut être facturé aujourd'hui chez certaines banques françaises entre une quinzaine et une trentaine d'euros !

Interactive map of countries in the Single Euro Payments Area (SEPA)



[La carte des pays de la zone SEPA. Crédit : [BCE](#)]

Quel avantage ?

Pour le **consommateur**, la rapidité et la simplicité. Par exemple, pas besoin d'un chèque de banque pour acheter un véhicule d'occasion. Pas de délai ou de date de valeur pour payer son loyer ou envoyer en urgence de l'argent à un proche. Pas besoin de monnaie pour payer au centime près un plombier, pas de problème de plafond de la carte dépassé pour un achat d'un montant important.

En revanche, la somme est immédiatement débitée du compte : à la différence du paiement par carte, on ne peut par définition bénéficier des facilités telles que l'option de débit différé ni des garanties et assurances incluses dans les cartes haut de gamme.

Le **commerçant** (ou l'artisan) a la garantie d'être payé (pas de chèque en bois, de compte à découvert) et il dispose immédiatement des fonds. Il a moins de chèques et d'espèces à déposer à son agence. Il faut qu'il mette à jour son système informatique mais il devrait payer **moins cher** que dans le cas d'un paiement par carte (où les commissions interbancaires avoisinent les 0,30%). « *On supprime le "middleman", l'intermédiaire : on n'a plus le "scheme" [système de paiement] de Visa, Mastercard ou CB. Ce sera un moyen de paiement moins cher pour le commerçant* » a souligné Pierre-Antoine Vacheron.

Le paiement instantané peut aussi permettre de rembourser immédiatement un client et d'associer une transaction au programme de fidélité. **Air France** sera « *le premier marchand* » français à le proposer sur son site web début 2019, dans un premier temps aux seuls clients de BPCE « *pour bien caler les processus* » a expliqué Marc Verspyck, le directeur général adjoint d'Air France, en charge des finances. La compagnie sœur KLM propose déjà ce mode de paiement aux Pays-Bas.

Pour les **entreprises** plus généralement, le paiement instantané permet de payer à la livraison, d'optimiser la trésorerie et mieux gérer le recouvrement des impayés, sachant qu'un quart des défaillances d'entreprises sont dues à des retards de paiement. Actuellement, 20% des chèques en circulation en France servent à des paiements entre entreprises, ce qui est source de délai de paiement et de traitement administratif, mais aussi de fraude. Le paiement instantané peut aussi servir à virer les salaires le 1er du mois sans problème de jour férié ou non ouvré.

Pour les **banques**, le paiement instantané est perçu comme un substitut potentiel du chèque ou des espèces, qui leur coûtent cher. Il peut être une source de nouveaux revenus. Natixis envisage par exemple de proposer le règlement immédiat à la cession de factures par sa filiale d'affacturage. « *Cela va donner de la valeur à ce qu'est une banque pour nos clients* » a estimé Laurent Roubin, le directeur général en charge du pôle Banque de proximité et Assurance chez BPCE.

Quel potentiel ?

Dans un livre blanc co-rédigé avec le cabinet de conseil BCG, le groupe BPCE estime que le paiement instantané pourrait représenter **entre 6% et 13%** des transactions scripturales (hors espèces) en France d'ici à 2022, soit entre 2 et 5 milliards d'opérations par an. Le groupe bancaire et sa filiale Natixis affirment avoir « *l'ambition de traiter, à l'horizon 2022, 1,3 milliard de transactions instantanées chaque année.* »

Actuellement, l'Instant Payment représente de l'ordre de 7% des paiements scripturaux au Royaume-Uni, en Suède et au Danemark. Dans sa [consultation publique](#), la Banque centrale européenne a indiqué que les acteurs du marché interrogés s'attendent à un taux d'adoption de 13% en 2020 et de 23% en 2023 pour l'ensemble de l'Europe.

Certains prédisent à terme la mort de la carte bancaire. Le moyen de paiement préféré des Français conserve d'importants avantages pour le consommateur (garanties et assurances, débit différé, pas de panne de batterie). Visa et Mastercard ont d'ores et déjà dématérialisé la carte plastique (pour le paiement mobile sans contact type Apple Pay ou Samsung Pay) et ils travaillent à leur propre solution de paiement instantané pour prendre part à cette révolution de l'immédiateté.

[Delphine Cuny](#)

LE PARISIEN – 04/07/2018

10 Son plan pour la biodiversité, sa méthode, son avenir... Les mises au point de Hulot



Paris, lundi. Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, veut faire de la France un modèle en matière de protection de la faune et la flore.

Le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot nous dévoile une partie des mesures du plan qu'il présentera mercredi et dément les rumeurs qui le donnent sur le départ.

Le gouvernement présente ce mercredi ses mesures pour tenter d'enrayer le déclin des espaces naturels et des espèces, marqué par une accélération sans précédent ces dernières années.

[Nicolas Hulot](#), le ministre de la Transition écologique, nous dévoile en avant-première une série de mesures. Il revient aussi sur plusieurs dossiers qui fâchent : la question du nucléaire, le glyphosate, les biocarburants. Et nous annonce qu'il n'a pas l'intention de quitter le gouvernement.

Pourquoi un plan biodiversité ?

NICOLAS HULOT. L'objectif est d'abord de sortir ce sujet de l'ombre. Il faut que les Français comprennent que la situation est catastrophique. [40 % des espèces vivantes auront disparu au milieu du siècle prochain](#) si l'on ne fait rien. Pour inverser la tendance, il faut un front mondial et je veux que nous

soyons en situation de leadership sur ces questions. Marseille accueillera en 2020 le Congrès mondial de la nature. Pour être écouté, il faut être exemplaire.

Que contient ce plan ?

Il consiste d'abord à protéger les écosystèmes. Nous allons par exemple créer ou étendre vingt réserves nationales d'ici à la fin du quinquennat. Dès l'an prochain, nous inaugurerons un parc national des forêts, le premier de ce type, aux limites de la Champagne et de la Bourgogne. Autre point capital, nous allons fixer l'objectif de zéro artificialisation net des sols.

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Les sols doivent être considérés comme une ressource finie, dont la gestion doit être sobre et durable. L'objectif est au minimum de compenser les surfaces artificialisées en désartificialisant des surfaces équivalentes. Nous sommes allés tellement loin dans l'étalement urbain, avec la création de vastes zones commerciales en périphérie, que les centres-villes se sont vidés. C'est d'ailleurs le sens du travail mené par le gouvernement en matière d'aménagement des centres-villes. Nous sommes pleinement engagés à aider les élus à limiter la consommation d'espaces. L'apogée des grandes surfaces démesurées est derrière nous.

Pourtant, l'Etat a fait appel de l'annulation d'EuropaCity, gigantesque zone d'activités en projet près de Roissy ?

Le projet doit évoluer. Par ailleurs, si vous me demandez mon avis, je crois que dans la distribution nous allons revenir à l'adage « small is beautiful » (*NDLR : ce qui est petit est beau*).

Dès 2002, la loi SRU prévoyait de limiter l'étalement urbain. Ce n'est pourtant pas ce qui s'est passé. En quoi votre plan peut changer quelque chose ?

Il faut repenser notre action dans la lutte contre l'étalement urbain et définir une stratégie nationale pour atteindre l'objectif du zéro artificialisation nette et la décliner au niveau local. Des outils existent déjà aujourd'hui, nous devons pleinement les faire appliquer, d'autres seront peut-être nécessaires. Cela passe par un engagement des collectivités locales afin de favoriser la densification lorsque cela est possible pour éviter la consommation de nouveaux espaces. A terme, les entreprises devront aussi évaluer leur impact sur la biodiversité, comme elles le font déjà pour leur impact climatique. L'Etat va faire son travail, donner des outils aux collectivités, aux acteurs économiques, mais il faut aussi que chacun s'engage.

S'il fallait choisir une mesure dans votre plan, laquelle mettriez-vous en avant ?

Nous prévoyons un axe fort [sur la fin des plastiques](#) non biodégradables, avec un objectif de zéro plastique rejeté dans les océans en 2025. C'est extrêmement ambitieux. La plupart de ces déchets viennent de terre. Une dizaine d'objets de la vie de tous les jours représentent près de 70 % des plastiques que l'on retrouve en mer. C'est pourquoi nous soutenons l'interdiction, dans la loi issue des Etats généraux de l'alimentation, des pailles et des mélangeurs. D'autres produits, notamment ceux à usages uniques, suivront. Une enseigne, Franprix, a pris les devants en annonçant que [les produits plastiques à usage unique](#) auront disparu de ses rayons d'ici janvier.

Quels moyens financiers allez-vous mettre ?

La biodiversité n'est pas d'abord une question de budget, mais vous verrez qu'ils seront significatifs. Grâce à l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse (*NDLR : c'est la pollution de l'eau par les pesticides*), dont s'acquittent les distributeurs de produits phytosanitaires, 50 millions d'euros seront par exemple alloués au soutien à l'agriculture biologique. De nouvelles aides seront allouées aux agriculteurs qui auront des pratiques vertueuses, comme la plantation de haies dans des champs de céréales. On considère souvent qu'ils font partie du problème. Moi, je pars du principe qu'ils font partie de la solution. A condition qu'on les y aide.

Pourquoi ne pas avoir inscrit l'interdiction du glyphosate dans la loi pour 2021 ?

Je rappelle d'abord qu'initialement la Commission Européenne défendait une autorisation pour 10 ans. L'action de la France a permis de réduire cette durée à 5 ans. Dans 80 % des cas, il y a des solutions pour se passer de cet herbicide. Dans quelques jours, nous aurons la liste des filières qui peuvent sortir dans un ou deux ans, et une banque de solution pour mettre en œuvre cet engagement. Pour le reste, nous mobilisons la recherche. Cela dit, d'ici un an, si l'agriculture française n'est pas dans la trajectoire de sortie du [glyphosate](#), le Parlement pourra se saisir du sujet. Notre méthode, c'est de laisser le temps de la confiance, de faire en sorte que ça marche. Nous avons mis la pression. Et ça marche. Quand je dis en 2040, on arrête les véhicules émettant des gaz à effet de serre, dans la foulée, des constructeurs comme PSA annoncent que dès 2020, ils proposeront une version électrique de tous leurs modèles. Quand je dis que je vais réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 %, deux gros opérateurs, Total et EDF, annoncent qu'ils vont produire 10 GW de solaire pour l'un, 30 GW pour l'autre. Et ça n'était jamais arrivé.

Sur l'échéance prévue en 2025 par le précédent gouvernement pour réduire à 50 % la part du nucléaire, vous avez reculé...

Parce que cela nécessitait de fermer 17 à 25 réacteurs d'ici à 2025 et qu'il n'y a pas une personne honnête qui dirait que c'est tenable. Je fais des choses sincères et faisables. Le temps qu'on a pris cette année pour remettre tout à plat va nous permettre d'aller beaucoup plus vite. J'ai notamment levé la plupart des verrous qui freinaient le développement des énergies renouvelables. Nous allons vers 10 ans de développement massif du solaire, de l'éolien. Voilà des choses concrètes qui vont permettre de [réduire la part du nucléaire](#).

Vous dites que l'Etat va faire son boulot. Mais quand vous autorisez l'ouverture d'une raffinerie comme celle de La Mède à faire du biocarburant à partir d'huile de palme importé, trouvez-vous qu'il fait bien son travail ?

Il s'agissait simplement de respecter l'engagement du gouvernement précédent vis-à-vis de Total. Il y avait des emplois à la clé. J'ai tout de même réussi à faire passer le tonnage d'importation d'huile de palme de 650 à 350. Mais ce qui m'importe, c'est la suite. La semaine dernière, avec le soutien actif de la France, nous avons pris l'engagement de plafonner, puis de réduire l'utilisation d'huile de palme et de toutes les matières premières qui peuvent conduire à la déforestation dans les biocarburants en 2030. C'est un changement de paradigme majeur, puisqu'il n'y aura alors plus aucune incitation à déforester pour produire des cultures destinées à être transformées en carburant. Cette évolution est cent fois plus efficace que les manifestations qui ont eu lieu contre La Mède.

On vous a senti mal à l'aise dans une majorité qui a semblé vouloir privilégier l'économie au détriment de l'environnement. Aujourd'hui, vous paraissez au contraire dans une phase plus positive, avec davantage d'arbitrages présidentiels en votre faveur, par exemple l'inscription de la défense de l'environnement dans la constitution...

Je continue à faire mon boulot au quotidien et [je ne prête plus attention à ces remarques](#). A certains moments, les dossiers avancent plus vite qu'à d'autres, c'est le lot de tous les ministres. C'est vrai qu'il faut parfois se battre et que je suis exigeant sur tous les sujets touchant à la santé ou l'avenir de l'humanité.

Vous aviez dit que vous feriez le bilan à l'été et décideriez de votre maintien ou non au gouvernement. Nous y sommes...

Pour moi l'été, c'est quand on part en vacances.

Quand partez-vous en vacances ?

Sans doute pas avant 5 ans.

Propos recueillis par Emilie Torgemen et Joffrey Vovos

⋮ SOCIAL

LES ECHOS – 04/07/2018

11 Emploi : la précarité gagne du terrain

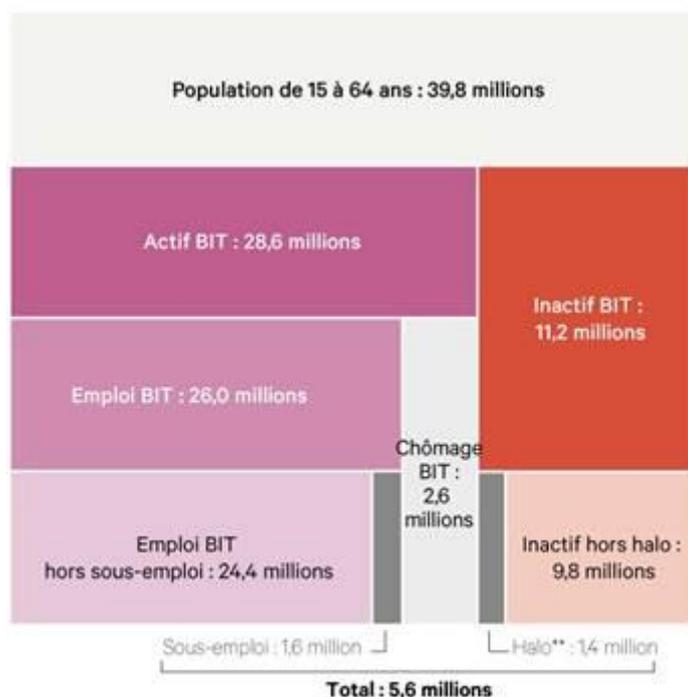
La part de l'emploi « contraint »...

En % (chômage BIT**+ halo**+ sous-emploi)



... 5,6 millions de personnes sont concernées

En offre de travail contrainte parmi la population de 15 à 64 ans, en 2017



*Bureau international du travail

**Halo : les frontières entre emploi, chômage et inactivité s'estompent. Ces personnes, travaillant par exemple quelques heures par semaine, forment un « halo » autour du chômage.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : INSEE, ENQUÊTE EMPLOI

Près d'une personne sur trois a été concernée au moins une fois dans l'année par le chômage ou le sous-emploi, selon l'Insee. C'est près de 6 points de plus en dix ans.

Des créations d'emploi [toujours en hausse malgré le coup de frein](#) à la croissance, un taux de chômage qui diminue, lentement mais sûrement, ou encore des salaires moyens qui accélèrent dans le privé comme dans le public : le millésime 2018 de l'édition « emploi chômage et revenu du travail » de l'Insee, publié ce mardi, confirme que le marché de l'emploi a tourné la page de la crise de 2008. Mais ce constat positif en cache un autre, plus inquiétant, marqué par une précarité professionnelle grandissante.

Cette précarité se mesure avant tout par [la part des emplois à durée limitée dans l'emploi total](#) : à 15,4 % environ, elle a atteint en 2017 son niveau le plus haut depuis 1982, année durant laquelle l'institut statistique a commencé à la mesurer (6,4 %). Près de 85 % des salariés restent en CDI ou fonctionnaires, mais ce stock est grignoté mois après mois, sous l'effet d'un flux d'embauches en intérim ou en CDD de plus en plus important.

Dualité du marché du travail

Les syndicats trouveront dans l'étude une autre raison pour dénoncer cette tendance à la dualité du marché du travail entre protection et précarité. Suivant une recommandation du Conseil national de l'information statistique (Cnis), l'Insee a affiné la mesure du nombre de personnes en situation professionnelle dite « contrainte ». Ce vocable recouvre les personnes qui souhaitent travailler mais n'ont pas d'emploi ou celles qui occupent un emploi à temps partiel mais souhaitent travailler plus (sous-emploi).

Une première approche, dite « en coupe », est basée sur le sondage hebdomadaire qui permet de mesurer le taux de chômage au sens du Bureau international du travail. Il en ressort qu'un peu moins d'une personne sur cinq s'est retrouvée à un instant donné dans l'une de ces situations de contrainte. C'est trois points de plus qu'en 2008, signe que la tendance n'est pas à l'amélioration. Qui plus est, cette méthode ne prend pas en compte les cas de plus en plus fréquents de parcours discontinus : une personne interrogée peut être alternativement en emploi à temps complet, au chômage ou en inactivité.

Pour pallier cette limite, le Cnis a recommandé de mesurer l'emploi contraint sur une fenêtre plus large d'un an. Les résultats sont encore plus décourageants. Près d'un participant sur trois (31,6 %) au marché du travail a été concerné au moins une fois dans l'année par une situation de contrainte. Soit près de 6 points de plus qu'il y a dix ans.

Les femmes plus touchées

Dans le détail, les femmes sont plus touchées que les hommes (37 % contre 27 %). L'âge et le niveau de qualification sont aussi très discriminants, souligne l'étude. La catégorie la plus contrainte sur le marché du travail regroupe donc les jeunes femmes peu ou pas diplômées : 79 % le sont au moins une fois dans l'année, contre 11 % des hommes d'âge médian ayant décroché un titre du supérieur.

La hausse continue de ce taux de contrainte au sens large depuis 2007 a connu un ralentissement en 2017. On pourrait s'en réjouir, sauf que le recul est moins marqué que pour le même indicateur mesuré « en coupe ». Pour l'Insee, cette légère divergence traduit une discontinuité des parcours toujours plus marquée. « *Les parcours fragmentés alternant période de participation contrainte au marché du travail et période d'inactivité ont nettement augmenté depuis 2012* », souligne l'étude.

Alain Ruello

LES ECHOS – 04/07/2018

12 Réforme des retraites : les préconisations du Sénat



Les sénateurs de la commission des Affaires sociales se sont rendus en Italie et dans trois autres pays pour étudier les conditions de réussite d'une réforme systémique des retraites.

Deux sénateurs ont voyagé en Europe pour tirer des enseignements des réformes systémiques. Ils plaident contre un mécanisme d'équilibre automatique et pour la retraite à 63 ans.

Ils ont voyagé, et veulent que leur expérience profite à la réforme des retraites. Les sénateurs Jean-Marie Vanlerenberghe (Modem) et René-Paul Savary (LR), respectivement rapporteur général et rapporteur assurance vieillesse de la commission des Affaires sociales, se sont rendus en Suède, en Italie et en Allemagne pour observer les « *conditions de réussite* » des réformes systémiques menées dans les années 1990. Ils ont également fait un crochet par le Danemark, qui a choisi des retraites par capitalisation. Ils en tirent dix enseignements, qui font l'objet d'une communication en commission, ce mercredi matin.

Relever d'un an l'âge de départ

En préambule, les parlementaires rappellent que le Sénat soutient l'idée d'une réforme de l'ensemble du système depuis 2001. C'est aussi la chambre haute qui a commandé le rapport du Conseil d'orientation des retraites de 2009, et organisé le colloque de [lancement de la réforme](#) actuelle en avril.

S'ils sont constructifs, les deux sénateurs regrettent qu'Emmanuel Macron ait promis de ne pas toucher au niveau des pensions ou à [l'âge de départ](#). L'an dernier, le comité de suivi des retraites a recommandé de redresser la trajectoire financière du système. Puisque les déséquilibres perdurent, « *il convient donc d'être lucide : la réforme de 2019 devra traiter inévitablement cette question* ».

Prôné par le Sénat, le relèvement d'un an de l'âge de la retraite, à 63 ans, « *demeure plus que jamais d'actualité* ». Chez nos voisins, l'âge de départ tourne plutôt autour de 64-65 ans que 62 ans. En Suède, il est question de le relever de 61 à 64 ans car les femmes et les travailleurs moins qualifiés partent plus tôt que les autres, avec des pensions trop maigres. « *Ne pas augmenter l'âge légal aurait pour conséquence de fabriquer des retraités plus pauvres* », estiment-ils.

Créer des alertes

Mais faire des économies ne veut pas dire que le système doit fonctionner avec des mécanismes d'ajustement financier automatique. Cela donnerait « *le sentiment d'un système autogéré qui échapperait au contrôle démocratique en dégageant de leurs responsabilités les dirigeants politiques* ».

Les sénateurs préfèrent que l'on fasse confiance aux gestionnaires du système, après avoir mis en place des alertes. En Suède, elles se déclenchent quand les réserves financières augmentées des cotisations futures sont inférieures aux engagements futurs. En Allemagne, il y en a trois : au moins un mois de dépenses dans les réserves ; pas plus de 20 % de cotisations (pour ne pas peser sur la compétitivité) ; un taux de remplacement au moins égal à 46 % du dernier salaire.

Par ailleurs, les rapporteurs suggèrent de réfléchir à la création d'un étage de retraite par capitalisation. Ils sont contrits de voir que l'épargne-retraite va être réformée par le projet de loi Pacte avec pour objectif le financement de l'économie et non la diversification des retraites. Partout, ils ont vu de la capitalisation. En Suède, il y en a dans les trois étages du système de retraite, et 13 % des cotisations de base y sont consacrées. Elle offre « provisionnement » et « absence de sensibilité à la *démographie* », en complément de la « stabilité » et du « rendement garanti » promis par la répartition.

L'OPINION // Cinq points cruciaux pour réussir la grande réforme des retraites //

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/cinq-points-cruciaux-reussir-grande-reforme-retraites-155567>

Solveig Godeluck

::: POLITIQUE

L'OPINION – 04/07/2018

13 Impôts locaux: le grand cirque est de retour



Etat et collectivités se déchirent autour des questions de maîtrise de la dépense et de la fiscalité. Hier, la baisse des dotations signée Hollande était « brutale » ; aujourd'hui, la gouvernance Macron est jugée « arrogante »

Communes, départements, régions : les trois principales associations d'élus locaux ont décidé de boycotter l'instance de dialogue prévue ce mercredi à Matignon, où doit être notamment discutée la suppression de la taxe d'habitation. Les édiles feront aussi chaise vide à la conférence nationale des territoires du 12 juillet. « Le gouvernement s'enferme dans une politique de réforme hors-sol », dénoncent-ils. A Matignon, Édouard Philippe reste droit dans ses bottes. Un bras de fer politique qui risque de ralentir la réforme de la fiscalité locale.

Quand trois figures de la politique nationale, chacun à la tête des trois principales associations d'élus locaux, tous de droite, tous anciens ministres, se donnent rendez-vous pour boxer, ça peut faire mal. Édouard Philippe en a fait les frais mardi, après que François Baroin pour l'Association des maires de France (AMF), Dominique Bussereau pour l'Assemblée des départements de France (ADF) et Hervé Morin pour l'Association des régions de France (ARF) ont uni leurs forces pour claquer en grande pompe la porte des discussions avec l'Etat. Le tout, à la veille d'une importante réunion avec le Premier ministre en vue de préparer la prochaine conférence nationale des territoires (CNT) le 12 juillet. Le chef du gouvernement trouvera trois chaises vides en face de lui. Quelques menus sujets sont pourtant à l'ordre du jour, comme la réforme de la fiscalité locale ou les politiques de cohésion.

« Face au refus du gouvernement d'entendre réellement leurs demandes, les communes, les départements et les régions ont décidé ce jour de se retirer de la Conférence nationale des territoires présidée par le Premier ministre. Les collectivités ne peuvent cautionner par leur présence une instance qui n'est devenue qu'un faux-semblant de concertation et de dialogue », ont fait savoir les trois associations dans un communiqué commun.

Coup d'éclat permanent. Contrats de maîtrise de la dépense, recentralisation de l'apprentissage, remise en cause des engagements dans les contrats de plan Etat-région, financement des allocations individuelles de solidarité, fermeture des services de proximité... [les sujets de grogne ne manquent pas](#). Les trois mousquetaires de la représentation territoriale n'ont pas retenu leurs coups. Au grand jeu de la petite phrase assassine, François Baroin fait des merveilles. Les contrats de maîtrise de la dépense ? « Une négociation avec un pistolet sur la tempe : tu signes ou t'es mort », a dégainé le maire de Troyes. Plus classique, Dominique Bussereau a dénoncé un « simulacre de dialogue » avec l'Etat ; Hervé Morin « une politique qui date du paléolithique ». Les punchlines sont ciselés. « Il y a un problème de management politique », vise Bussereau. « Le problème, c'est Matignon, c'est Edouard Philippe », tire Baroin.

Le show fonctionne bien. Mais le problème avec les associations d'élus, c'est que c'est un peu le coup d'éclat permanent. Baroin a beau jeu d'expliquer que « ça ne marche pas depuis un an », le *circus politicus* n'était pas moins vivace sous François Hollande. L'ancien ministre du Budget, Christian Eckert, n'avait-il pas pour habitude de qualifier les élus du bloc communal de « chœur des pleureuses » ?

Mais entre pro et anti-gouvernement, le chœur est en train de se morceler. D'un côté, le vaisseau amiral AMF continue le combat, quand de l'autre, intercommunalités, métropoles, villes moyennes et rurales restent à la table des négociations. « Plus de 70 % des collectivités concernées par les contrats financiers ont signé », rappelle Matignon, qui ne rate pas l'opportunité de souligner la division du bloc communal. Une division qu'il a lui-même orchestrée en offrant cinq des six sièges réservés au bloc communal à la CNT aux plus petites associations d'élus. Elles répondront toutes à l'appel ce mercredi et le 12 juillet.

Une petite victoire pour Matignon. « Sur 322 collectivités territoriales [concernées par les contrats de maîtrise de la dépense], 230 se sont engagées : 121 communes, 35 présidents d'agglomération, 20 présidents de métropole, 45 présidents de conseil départemental et neuf présidents de conseil régional. A ceux qui forment de façon sonore des oppositions, je les invite à bien regarder qui a signé ces contrats, initialement demandés par les collectivités territoriales, et notamment les associations d'élus locaux », a lancé Edouard Philippe lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, mardi. Le Premier ministre reste droit dans ses bottes.

Fiasco fiscal. Le risque, c'est que ce cirque politique [débouche sur un fiasco fiscal](#). En l'absence des principaux intéressés, difficile d'avancer sur le grand jeu de bonneteau que prépare Bercy. Pour compenser la vingtaine de milliards d'euros que communes et départements vont perdre avec la suppression complète de la taxe d'habitation, Edouard Philippe devrait présenter ce mercredi une nouvelle proposition. Selon *Les Echos*, les communes pourraient récupérer la part de la taxe foncière revenant aujourd'hui aux intercommunalités et aux départements, soit quelque 15 milliards d'euros. Ces derniers se verraient octroyer en échange une part d'un impôt national, de TVA ou de CVAE. « Ça ne suffira pas, il reste un gap de plusieurs milliards d'euros », a réagi mardi François Baroin, regrettant d'apprendre tout cela par la presse.

Au final, le reliquat de facture à charge de l'Etat devrait avoisiner les 6 à 7 milliards d'euros. Un coût gérable pour les finances publiques, dont la trajectoire a été corrigée dans le dernier rapport de Bercy préalable au débat sur l'orientation des finances publique, qui s'ouvrira la semaine prochaine à l'Assemblée nationale. Un rapport que s'est procuré l'Opinion et qui corrige le 0,3 point d'excédent budgétaire inscrit dans le dernier programme de stabilité en 2022, pour désormais poser la courbe des finances publiques tout juste à l'équilibre en fin de mandat. Un écart de 0,3 point qui correspond au coût de la prise en charge de la suppression totale de la taxe d'habitation.

Etat et collectivités locales ont encore un peu de temps pour se mettre d'accord sur la tuyauterie fiscale. Le même rapport de Bercy révèle que le big bang de la fiscalité locale [passera par une loi spécifique « au premier semestre 2019 »](#). Il reste donc moins de six mois au gouvernement pour remettre tout le monde autour de la table.

Le « droit à la différenciation » des collectivités locales, sujet chaud de la révision constitutionnelle // <https://www.lopinion.fr/edition/politique/droit-a-differenciation-collectivites-locales-sujet-chaud-revision-155535>

[Raphaël Legendre](#)

INTERNATIONAL

LE PARISIEN – 04/07/2018

14 Une guerre commerciale mondiale coûterait 1 125 euros par an à chaque Français



Avec des droits de douane à 60 % sur les produits importés, la baisse du PIB mondial pourrait être aussi importante que pendant la crise financière de 2008.

Les annonces d'augmentation des droits de douane par les Etats-Unis renforcent le scénario d'une nouvelle guerre commerciale.

Attention, danger ! Le scénario d'une guerre commerciale mondiale totale n'est plus à exclure avec l'escalade des tensions entre les Etats-Unis et ses partenaires et la montée des protectionnismes.

Une situation dont l'impact pourrait être comparable à la crise financière de 2008-2009, où le PIB mondial avait perdu 3 %. L'éventuelle déflagration est analysée dans [une note publiée](#) par le Conseil d'analyse économique (CAE), un cercle de réflexion placé auprès du Premier ministre.

Les auteurs de cette étude sont partis d'un postulat : pour entrer dans une guerre commerciale totale, il faudrait une hausse de 60% des tarifs douaniers sur les biens échangés entre les grandes puissances économiques. Ils sont actuellement de 3 % en moyenne entre les Etats-Unis et l'Europe.

Une perte immédiate de pouvoir d'achat

La décision par [les Etats-Unis d'augmenter de 25 % les droits de douane](#) sur les importations européennes d'acier ou encore la [menace de Donald Trump](#) d'augmenter de 25% les droits de 25 % sur les importations chinoises composent un terrain idéal pour alimenter ce conflit commercial.

En cas de droits de douane à 60 %, [les effets seraient immédiats](#) : hausse des prix des produits importés, perte de compétitivité des entreprises, hausse du chômage...

« La perte permanente de PIB serait de plus de 4 % pour l'Union européenne et de plus de 3 % pour la France, soit une perte annuelle d'en moyenne 1 250 euros par habitant dans l'UE et 1 125 euros par habitant en France », précisent les auteurs du CAE en ajoutant que [le commerce de la France hors UE baisserait de l'ordre de 42 %](#).



Ces effets délétères seraient sensiblement identiques en Chine ou aux Etats-Unis. Mais les pertes pourraient être encore beaucoup plus importantes dans des pays ouverts, qui ne sont pas protégés par leur appartenance à un marché intérieur comme ceux de l'UE. Ainsi, le PIB de la Suisse, du Mexique ou de l'Irlande pourrait décrocher de plus de 10 %.

Renforcer le multilatéralisme en Europe

Pour les experts du CAE, face à ce risque de guerre commerciale, il est impératif de « faire de la protection du multilatéralisme l'objectif prioritaire de l'Union européenne. »

En outre, les experts plaident pour que l'Union européenne joue un rôle moteur et propose des discussions pour refonder les règles au sein du commerce international pour agir sur les déséquilibres macroéconomiques des différents pays, sur la réciprocité des engagements, sur les sanctions au sein de l'OMC, la fiscalité...

L'idée est aussi de contourner les Etats-Unis en tentant de multiplier les accords commerciaux avec des partenaires.

Il est probable que ce risque de guerre commerciale sera au centre des 18e rencontres économiques d'Aix-en-Provence qui s'ouvrent vendredi. Edouard Philippe est attendu samedi dans la cité provençale pour livrer sa vision lors d'un débat intitulé « comment choisir le monde qui vient ? »

L'OPINION – 04/07/2018

15 Une Autriche décomplexée prend la tête de l'UE pour six mois



Sebastian Kurz

Vienne promet de faire de la question migratoire la priorité de sa présidence tournante du Conseil de l'UE

Le gouvernement autrichien est prêt à prendre des mesures pour protéger ses frontières avec l'Italie et la Slovaquie à la suite de l'accord sur la politique migratoire conclu lundi en Allemagne entre la Chancelière Angela Merkel et ses alliés bavarois. Cet accord prévoit la mise en place de centres de transit à la frontière austro-allemande, où seraient maintenus des migrants ayant déjà demandé l'asile dans un autre pays de l'UE, en attendant la conclusion d'accords bilatéraux sur leur renvoi.

[L'Europe serait-elle décidément en train de perdre son âme](#) ? Il y a dix-huit ans, l'alliance entre la droite conservatrice de l'ÖVP et l'extrême droite (FPÖ) de Jorg Haider avait provoqué un tollé dans les chancelleries occidentales, nombreuses à réclamer des sanctions exemplaires. Rien de tel aujourd'hui, au moment où l'Autriche, de nouveau gouvernée par une coalition du même type, prend la présidence tournante du conseil de l'Union européenne. Seules quelques voix se sont élevées pour s'inquiéter de la présence au gouvernement de six ministres FPÖ, dont le vice-chancelier et les ministres de l'Intérieur, de la Défense et du Travail.

Pour le reste, c'est « business as usual », les dirigeants préférant laisser à Vienne le bénéfice du doute. Le chancelier Sebastian Kurz, dont le parti est membre du PPE (Parti populaire européen), a ainsi pu exposer en toute tranquillité, mardi à Strasbourg, son programme pour les six prochains mois dans l'hémicycle du Parlement européen. « Le nouveau gouvernement autrichien est clairement pro-européen et de ce fait il n'y a pas de raison de se faire du souci », a affirmé le président de la Commission Jean-Claude Juncker, interrogé sur la différence avec la situation qui prévalait en 2000.

Durcissement. Cette tolérance s'explique sans doute par le rôle désormais assez ténu de la présidence semestrielle du Conseil de l'UE, concurrencée depuis le traité de Lisbonne par la présidence stable du Conseil européen. Mais elle provient surtout du durcissement du paysage politique européen. En 2000, l'Autriche faisait figure d'exception ; aujourd'hui, l'extrême droite participe à des coalitions gouvernementales dans plusieurs pays de l'UE, notamment en Finlande, en Slovaquie et [en Italie](#). Un tableau auquel il faut ajouter les démocraties illibérales de Pologne et de Hongrie.

« La banalisation de l'extrême droite est un phénomène qui s'est répandu. Et le fait que la présidence autrichienne ne suscite pas plus d'émoi est un effet de cette vague », analyse le directeur de l'Institut Jacques Delors, Sébastien Maillard. Pendant les six prochains mois, l'Autriche pourra ainsi disposer de nombreux relais, notamment à travers cet « axe des volontés » que Sebastian Kurz souhaite mettre en place avec Munich et Rome, et « qu'on pourrait même prolonger jusqu'à Budapest ». « Cet axe lui donne plus d'importance politique que le seul cadre institutionnel de la présidence tournante ne le laisse paraître. La poussée de l'extrême droite pourrait aussi venir heurter de plein fouet le droit de l'UE et les obligations découlant des traités, ce qui impose à la Commission et à la Cour de Justice de faire preuve d'une vigilance de tous les instants. Si on attend trop pour réagir, on risque de ne plus pouvoir revenir en arrière », ajoute Sébastien Maillard.

Frontières. Pour l'heure, la présidence autrichienne de l'UE s'est fixée trois grandes priorités : la compétitivité par la numérisation ; les relations avec le voisinage (nouveaux canaux de négociation avec la Russie pour résoudre le conflit ukrainien, meilleure coopération avec l'Afrique, ouverture de négociations d'adhésion avec les Balkans occidentaux) ; et, associées sous un même chapitre, la sécurité et la lutte contre l'immigration. [Ce thème s'est de nouveau hissé ces derniers jours tout en haut de l'agenda européen](#), sous la pression du ministre italien de l'Intérieur et chef de la Ligue Matteo Salvini. Sebastian Kurz souhaite ainsi mettre l'accent sur la protection des frontières extérieures, seul moyen selon lui de revenir à une Europe sans frontières intérieures.

Mais le dossier pourrait s'avérer encore plus compliqué à gérer que prévu, suite à l'accord politique trouvé lundi soir entre la CDU et la CSU, qui prévoit le maintien dans des centres de transit installés à la frontière, des migrants ayant déjà demandé l'asile dans un autre pays de l'UE [en attendant la conclusion d'accords bilatéraux sur leur renvoi](#). Jean-Claude Juncker a demandé au service juridique de la Commission d'en évaluer la conformité avec le droit de l'UE, ce qui semble être le cas « à première vue

». Et le gouvernement autrichien s'est dit prêt si nécessaire à prendre des mesures pour protéger ses frontières, notamment ses frontières sud.

Autant dire que l'axe voulu par Vienne risque de voler rapidement en éclats, chacun, refusant d'accueillir sur son territoire des demandeurs d'asile en provenance des pays voisins. « Le seul consensus qui peut prévaloir est le « pas chez moi », s'est exclamé lors du débat à Strasbourg le président du groupe libéral Guy Verhofstadt. Rappelant au passage que l'Europe n'est pas aujourd'hui confrontée à une crise migratoire mais à « une crise politique qu'on met sur le dos des migrants ».

[Isabelle Marchais](#)

LE FIGARO – 04/07/2018

16 Hassan Rohani en quête de soutien auprès des Européens



Après une étape en Suisse, le président iranien est en Autriche pour réclamer que l'Union européenne résiste aux États-Unis, qui veulent se retirer de l'accord nucléaire.

[Hassan Rohani](#) est en visite officielle mercredi à Vienne. Tout un symbole! Il y a trois ans, quasiment jour pour jour, Téhéran célébrait dans la liesse [la signature dans la capitale autrichienne d'un accord historique avec les grandes puissances](#), mettant fin - pensait-on à l'époque - au scénario cauchemar d'un Iran nucléaire. Mais depuis le 12 mai, la donne a radicalement changé. [Les États-Unis de Donald Trump se sont retirés de l'accord](#). Les Européens subissent les pressions venues d'outre-Atlantique pour asphyxier l'Iran. Et chez lui, le président de la République islamique est affaibli par une montée des mécontentements.

«Dans le contexte actuel du retrait des États-Unis [...] et des négociations intenses entre l'Iran et l'Europe pour trouver les moyens de préserver cet accord», ce voyage «est d'une importance capitale en ce qu'il pourra fournir un tableau plus précis de la coopération entre l'Iran et l'Europe», indique l'agence semi-officielle ISNA, en citant le porte-parole iranien des Affaires étrangères, Bahram Ghassemi. Dans quelques jours, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne - signataires de l'accord nucléaire aux côtés des États-Unis, de la Chine et de la Russie - présenteront à l'Iran un «paquet» de mesures, destiné à sauver le deal et préserver les intérêts de leurs entreprises qui comptaient investir en Iran. Mais à Téhéran - [comme en Europe d'ailleurs](#) - l'heure n'est guère à l'optimisme.

Les unes après les autres, les sociétés étrangères, françaises notamment comme [Total](#) et [Peugeot](#), ont annoncé que sans «exemption» américaine - fort improbable à obtenir - elles renonceraient à leurs investissements en République islamique. Il y a urgence pour Hassan Rohani à arracher de l'Union européenne - présidée pour six mois par l'Autriche - un appui face au bulldozer américain.

Les mois qui viennent s'annoncent sombres

Le 6 août, une première vague de sanctions entrera en vigueur, touchant notamment le secteur automobile iranien, et le 8 novembre, une seconde affectera le pétrole, l'énergie, la finance et le transport maritime. Deux secteurs seulement ne sont pas touchés par cette «vague choquante» de sanctions, selon l'expression d'[Ali Akbar Salehi](#), le patron du nucléaire iranien: l'alimentation et la santé.

Hassan Rohani a plus que jamais besoin de l'appui européen pour sortir la tête de l'eau. Beaucoup de promesses faites aux Iraniens au moment de la signature de l'accord de Vienne n'ont pas été tenues. «Nous avons placé trop haut la barre des attentes», reconnaît Ali Akbar Salehi, qui fut avec le ministre des Affaires étrangères, Javad Zarif, l'un des principaux négociateurs iraniens du «deal» nucléaire. Si celui-ci a permis la relance des exportations de pétrole et de gaz, il ne s'est pas traduit par des gains substantiels pour de nombreux Iraniens. Et comme les grandes banques étrangères n'ont pas voulu financer - de peur déjà des représailles américaines - les investissements des entreprises, le chômage n'a pas baissé, et de nombreux Iraniens continuent de tirer le diable par la queue. «Bien sûr que je suis déçu», peste Ali, qui travaille dans une compagnie d'assurances, «les sociétés travaillent peu donc elles souscrivent moins de contrats.»

En janvier, des milliers d'Iraniens sont descendus dans les rues de nombreuses villes du pays. Depuis, d'autres manifestations ont éclaté, jusqu'au très conservateur bazar de Téhéran, qui s'est mis en grève plusieurs jours la semaine dernière. Ce qui est très rare. «Nous avons de grosses difficultés pour importer nos marchandises», lâche un commerçant, affecté par la chute de 50 % du rial en neuf mois. Et samedi dernier, d'autres mécontents ont manifesté à Khorramchahr dans le Sud contre une eau insalubre et polluée. «Les mois qui viennent seront encore plus sombres», prédit un homme d'affaires. «Il faut aider M. Rohani, soupire un officiel iranien, car s'il perd la partie, ce sont des conservateurs plus dangereux pour nous et pour vous qui gagneront les prochaines élections.»

Georges Malbrunot

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

CAP **IDF**

LE MOIS DE
MARS 2024



PAGE 25
**TONY
ESTANGUET**
PRÉSIDENT
DE PARIS
2024

DOSSIER
LES 100 ANS DE L'ÉPIQUE

64